

LE REVENU NATIONAL

LES EFFETS RÉTROACTIFS DES EXEMPTIONS FISCALES PRÉVUES DANS LE BUDGET

M. Bruce Lonsdale (Timiskaming): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Jeudi soir, dans la réponse qu'il a donnée au député d'Algoma au cours du débat d'ajournement, son secrétaire parlementaire a mentionné que le gouvernement allait bientôt présenter un bill permettant que les salaires versés aux conjoints par les petites entreprises non constituées en sociétés soient déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et que l'effet de cette loi serait rétroactif au 1^{er} janvier 1980. Le ministre pourrait-il assurer à la Chambre que les autres mesures qu'il a annoncées et déposées le 21 avril 1980 dans sa motion des voies et moyens, plus particulièrement celle qui relève de \$300 à \$500 l'exemption d'un pompier volontaire, auront également un effet rétroactif au 1^{er} janvier 1980, et que toutes ces mesures seront mises en œuvre à temps pour pouvoir s'appliquer à l'année d'imposition 1980?

M. Crosbie: Ce sont là mes propositions. Admettez-le quand vous prendrez la parole.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): La réponse à la question est oui, madame le Président. Je suis heureux que le député de St-Jean-Ouest aime ces propositions, et qu'il soit prêt à les faire adopter rapidement lorsqu'elles seront présentées.

Des voix: Bravo!

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

L'AUTOSUFFISANCE AU CHAPITRE DES APPROVISIONNEMENTS PÉTROLIERS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il est un autre genre d'incendie que j'aimerais lui rappeler d'éteindre, il s'agit de la flambée du chômage au Canada. Le Conseil économique du Canada fait valoir une ou deux idées qui—je pense que le ministre devra le reconnaître—vont à l'encontre de son budget. Il mentionne que si nous ne profitons pas des occasions qui nous sont offertes de développer nos ressources énergétiques nous risquons de perdre plus de 753,000 emplois. C'est ce qui se produira si les projets dont nous avons besoin, notamment les projets d'exploitation des sables bitumineux et les projets Alsands d'extraction d'huile lourde, ne sont pas réalisés. Le ministre doit maintenant admettre que les propositions du Conseil économique relatives à la mise en valeur des ressources énergétiques diffèrent considérablement des siennes. Je lui pose donc la question suivante: conviendra-t-il maintenant, selon l'avis éclairé du Conseil, qu'il devrait modifier sa position sur le prix de l'énergie et appuyer celle du Conseil afin de remettre les Canadiens au travail et de rendre le Canada autosuffisant en matière d'énergie?

● (1450)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'ai remarqué que le Conseil n'est pas de notre avis à ce sujet étant donné qu'il recommandait une augmentation annuelle du prix à la tête du puits de \$6. C'est plus que ce que proposait le budget. Le gouvernement a précisé il y a déjà pas mal de temps qu'il établirait un régime de prix qui aurait pour effet d'assurer

Questions orales

l'avenir énergétique du Canada ainsi que des investissements suffisants dans l'industrie pétrolière. C'est ce que je crois aujourd'hui, même après avoir lu l'exposé annuel du Conseil économique du Canada.

M. Bosley: Madame le Président, c'est justement là que réside l'impasse, dans la divergence d'opinion entre le Conseil économique du Canada et le ministre des Finances qui entraînera la perte d'emplois de plus en plus nombreux. Je dois donc poser au ministre la question suivante: peut-il nous dire pourquoi il préfère une politique selon laquelle de fortes hausses de prix sont nécessaires pour empêcher l'exode des capitaux canadiens alors que cette politique engendre une impasse de nature à provoquer cet exode de capitaux et à entraîner la perte de nombreux emplois au Canada? Peut-il résoudre ce dilemme et peut-il voir à ce qu'on cesse de s'obstiner au sujet des ententes sur le partage des ressources avec l'Alberta, ententes que le Conseil économique critique, alors même que nous avons besoin de faire repartir le moteur énergétique dans notre pays?

M. MacEachen: Madame le Président, la question du député couvre de nombreux aspects, notamment la politique monétaire et énergétique au sujet de l'énergie, le Conseil économique du Canada semble approuver le gouvernement de vouloir prélever une plus grande part des recettes énergétiques de notre pays. Le Conseil a signalé que les ententes actuelles n'étaient pas satisfaisantes parce qu'elles provoquaient un déséquilibre budgétaire entre le gouvernement fédéral et les provinces riches de l'Ouest. C'est un des problèmes que nous nous efforçons de résoudre dans le budget; nous essayons de percevoir une plus grande part des recettes qui profitent actuellement à l'Alberta. Après tout, nous avons diminué les recettes de l'Alberta de deux points seulement, ce qui est un montant plutôt modeste.

* * *

LE CONSEIL DU TRÉSOR

LES CRITIQUES DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le vérificateur général a encore une fois mentionné dans son rapport certaines carences fondamentales qui se perpétuent depuis des années. Il a cité particulièrement le peu de cas qui est fait des directives du Conseil du Trésor et le peu de rigueur avec laquelle celui-ci veille à leur application, et notamment l'absence d'enquête dans les cas de contravention. Quand le Conseil du Trésor va-t-il exercer une saine gestion au nom des contribuables canadiens?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, je n'ai pas eu le temps d'étudier le rapport en détail, mais j'ai pris connaissance sommairement d'un certain nombre d'observations. Je suis heureux de vous faire savoir que le vérificateur général a aussi dit que nous attaquions ces problèmes sur tous les fronts et que nous avons fait beaucoup de progrès dans certains secteurs importants, comme le programme IMPAC, et ainsi de suite. Je puis donner au député de Vancouver Quadra l'assurance que nous progressons et que nous améliorons les pratiques de gestion au sein du système. Je suis convaincu que le vérificateur général conviendra avec moi que nous avons réalisé de grands progrès et nous n'avons pas l'intention de nous en tenir là.